

o.222.V.N.(5) - BBP/cs
~~o.222.V.N.(5)~~

Le 22 avril 1975

Note à Monsieur le Président P. Graber

Aide de la Confédération
 au Viêt-Nam du Sud

1. Information et coordination

Une séance de travail, convoquée par Monsieur l'Ambassadeur R. Keller le 8.4.1975, a conduit à la conclusion qu'une aide urgente pouvait être apportée par l'intermédiaire des organisations internationales qui ont déjà des relations avec le GRP. En conséquence, dans une première phase, nous participons aux programmes du CICR/Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de l'UNICEF/HCR et de l'UIPE, en soutenant la CRS qui, avec le concours de la Croix-Rouge vietnamienne, est en mesure d'intervenir en faveur des personnes déplacées dans le territoire sous contrôle de Saïgon.

2. Récapitulation de l'aide apportée par la Confédération suisse dans le cadre de son action d'urgence au Viêt-Nam du Sud (1975) :

2.1 Croix-Rouge suisse : actions en faveur de personnes déplacées (médicaments, instruments chirurgicaux, 250 tentes pour 10 personnes, aliments et vêtements)	Fr	600'000
2.2 Croix-Rouge suisse : contribution fédérale à la collecte lancée par quatre organisations caritatives suisses en faveur des personnes déplacées	Fr	100'000
2.3 Bureau pour l'Indochine du CICR (par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse)	Fr	100'000
2.4 UNICEF/HCR : en réponse à leur appel commun	Fr	200'000
2.5 CICR : à la suite de son deuxième appel	Fr	100'000
2.6 UIPE (Union internationale de la protection de l'enfance) : pour l'achat d'une unité médicale mobile remise au GRP	Fr	200'000
2.7 UIPE : pour l'envoi en zone GRP de 8 tonnes env. d'un aliment complet pour mères et enfants	Fr	<u>50'000</u>
Total de l'aide d'urgence apportée depuis février 1975	Fr	<u>1'350'000</u> =====

3. En cours d'exécution : mise à la disposition du CICR, pour la durée d'un mois, d'un avion type DC-6, permettant d'intervenir sur l'ensemble du territoire du Viêt-Nam

Fr 700'000
=====

La Confédération assume en outre la couverture de la prime assurance RC contractée par BALAIR pour cet avion (\$ 10'000) ainsi que les risques que court l'équipage de l'avion.

4. Aide directe au GRP

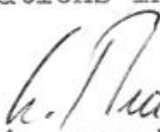
Voir ch. 2.6 et 2.7 ci-dessus.

Au cours d'un entretien avec deux membres du Bureau de liaison GRP à Genève, le 18 avril, la Section des Oeuvres d'entraide internationale a offert des médicaments (antibiotiques, antimalaria, anticholéra et antitetanos) d'une valeur de Fr 500'000.-. (La demande d'aide formulée par le GRP se chiffrait à 3 millions de francs suisses dont la moitié en espèces). Nous avons toutefois insisté pour que ces médicaments soient acheminés et accompagnés par un représentant qualifié de la Croix-Rouge suisse. Pour l'instant, le GRP éprouve apparemment des difficultés à ouvrir un aérodrome (à Da Nang par exemple) à des avions étrangers : c'est par la voie Vientiane - Hanoï qu'est canalisée l'aide apportée aux populations des territoires sous contrôle GRP.

5. Récapitulation

Si l'offre de médicaments est acceptée, l'aide totale de la Confédération, dans la première phase d'urgence, se chiffrera à 2'550'000 francs.

Direction
des organisations internationales
p.o.


(A. Bill)